

Table ronde des artistes: un désistement qui fait mal

15 février 2014

Nous apprenons avec étonnement que Sylvie MAGRIS, porte-parole francophone de la Ministre de l'Emploi Monica DE CONINCK, après s'en être référée à son Cabinet, déclinait finalement et en dernière minute l'invitation à venir exposer le volet emploi de la réforme autour de laquelle nous avons pourtant décidé d'articuler la table ronde annuelle des artistes organisée conjointement avec le FIFA (Festival International du Film d'Amour), l'Union des Artistes et le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette réaction est interpellante à plusieurs niveaux:

1/ Il est curieux de la part de la Ministre ayant parmi ses compétences la **Concertation sociale** de pratiquer de la sorte. Nous avons déjà relevé la non concertation évidente du secteur professionnel francophone pendant la période préparatoire. Il devient difficilement acceptable à l'heure actuelle de postposer celle-ci, ne serait-ce que pour informer le secteur d'une éventuelle incapacité à pouvoir informer celui-ci ?

2/ La porte-parole de la Ministre avait pourtant **confirmé sa présence**, se réjouissant par ailleurs de cette initiative. Nous nous interrogeons donc sur la teneur de ce changement précipité de décision.

3/ **Sachant qu'aucun des arrêtés « chômage » n'est paru ni publié à ce jour, nous nous permettons de rappeler à la Ministre qu'en attendant une clarification dont personne ne connaît le calendrier, ce n'est pas au citoyen à se débrouiller dans l'obscurantisme administratif actuel mais que celui-ci doit pouvoir faire confiance à ce qu'il ne peut concevoir autrement que comme une règle de conduite et d'administration;**

4/ Le secteur actuellement plongé dans l'**incertitude juridique** est en droit d'attendre des précisions de *première main* sur **un grand nombre d'inconnues** qui demandent éclaircissement et dont nous avons par ailleurs répertorié les plus préoccupantes;

5/ Nous avons également soumis au préalable - et à la demande du Cabinet de la Ministre - **plusieurs questions pertinentes à soulever**, dont notamment :

- que la porte-parole de la Ministre expose sa réforme (ce qu'on sait et ce qu'on ne sait pas encore) : la ratio legis, l'historique, les textes légaux, les textes d'application, les directives internes, et le calendrier.
- Quand le texte définitif de la nouvelle loi sur le statut de l'artiste sera-t-il disponible ?
- Quand sera-t-il publié? Et quand entrera-t-il en application ?
- Avez-vous prévu des mesures pour répondre concrètement aux différents mécanismes administratifs résultant de vos compétences pendant cette période transitoire (Office national de l'emploi - ONEM, etc.)
- Ou en est l'avis du Conseil d'Etat ? Quelle est sa teneur ?

Nous déplorons donc encore une fois cet acte *manqué* et demandons d'urgence à la Ministre **un rendez-vous avec son administration** afin de pouvoir palier aux différentes interpellations précitées et permettre au plus tôt aux acteurs concernés de pouvoir **exercer leur travail** dans les règles: de l'art !

Pierre Dherte

Vice-président de l'Union des Artistes (info@uniondesartistes.be)

Président du Guichet des Arts (info@guichetdesarts.be)